

INTERNATIONAL HUMAN
RIGHTS DEFENCE
COMMITTEE



COMITE INTERNATIONAL
POUR LA PROTECTION DES
DROITS DE L'HOMME

ARRETE N° 562-SC-3

Relatif à la décision du Conseil d'Administration concernant
l'adhésion au Comité International pour la Protection des Droits de l'Homme.
Suite à la délibération du Conseil il a été décidé ce jour
de donner un avis favorable à l'adhésion de

Monsieur KOTLUK CABBAR.

Il a également été décidé de le nommer l'Expert du Comité International pour la
Protection des Droits de l'homme et lui assigner une catégorie SC-3.

**Il est autorisé pour l'activité CIPDH, selon la catégorie ci-dessus, pour une durée
de 5 ans. Ils ont le droit de porter l'uniforme et l'insigne du CIPDH en fonction de
leur catégorie de personnel et du grade du CIPDH.**

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 15 Juillet 2023

Président du CIPDH

G. Salvato.

